



# Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

## Missions, organes et productions

- **Évolution du Conseil durant la période 2006-2025**
- **Statut du Conseil**
- **Organes du Conseil**
- **Productions du Conseil**



# Évolution du Conseil durant la période 2006-2025

---

# Évolution du Conseil durant la période 2006–2025



# **Le statut du Conseil**

---

# Le statut du Conseil

## Le cadre juridique



**Le Conseil  
institution  
consultative  
indépendante**

Compte parmi les instances de bonne  
gouvernance ayant pour mission la  
promotion du développement humain  
et de la démocratie participative



**La constitution**



**La loi 105.12 relative au Conseil  
Supérieur de l'Éducation,  
de la Formation  
et de la Recherche Scientifique**



**Le règlement intérieur  
du Conseil Supérieur  
de l'Éducation, de la Formation  
et de la Recherche Scientifique**

# Les missions du Conseil



## Les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique

Les grands choix nationaux et les orientations générales

Les programmes et les projets revêtant un intérêt particulier

Les textes de loi qui établissent un cadre aux objectifs fondamentaux de l'État (lois et textes réglementaires)

# Les attributions du Conseil



Sur toutes les questions relatives à

- L'éducation, la formation et la recherche scientifique
- Les objectifs et le fonctionnement des services publics chargés de ces domaines



Propositions susceptibles de:

- Améliorer la qualité du système national d'éducation et de formation
- Assurer sa réforme
- Accroître son rendement et améliorer sa performance
- Encourager les politiques de développement et de soutien des structures de la recherche scientifique
- Motiver les chercheurs pour la créativité et l'innovation



Globales, sectorielles ou thématiques

- Les politiques et les programmes publics
- L'efficacité pédagogique
- Le développement du rendement interne et externe
- L'efficacité financière
- L'évaluation des avantages que retire la collectivité nationale du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique et de formation des cadres
- L'appréciation de l'amélioration de la qualité des services fournis aux élèves et étudiants

Commissions permanentes – commissions *ad hoc*  
Groupes de travail

- Recours aux normes internationales
- Développement des outils d'évaluation
- Soutien à la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation

L'Instance Nationale de l'Évaluation auprès du Conseil

# Les attributions du Conseil

## Saisines



**Sa Majesté  
Le Roi**



**Le chef  
du gouvernement**



**Chambre des  
Représentants**



**Chambre  
des Conseillers**



- Émettre un avis
- Présenter des propositions
- Réaliser des évaluations

## Auto-Saisines



**Plan d'action  
du Conseil**

Rapports et avis

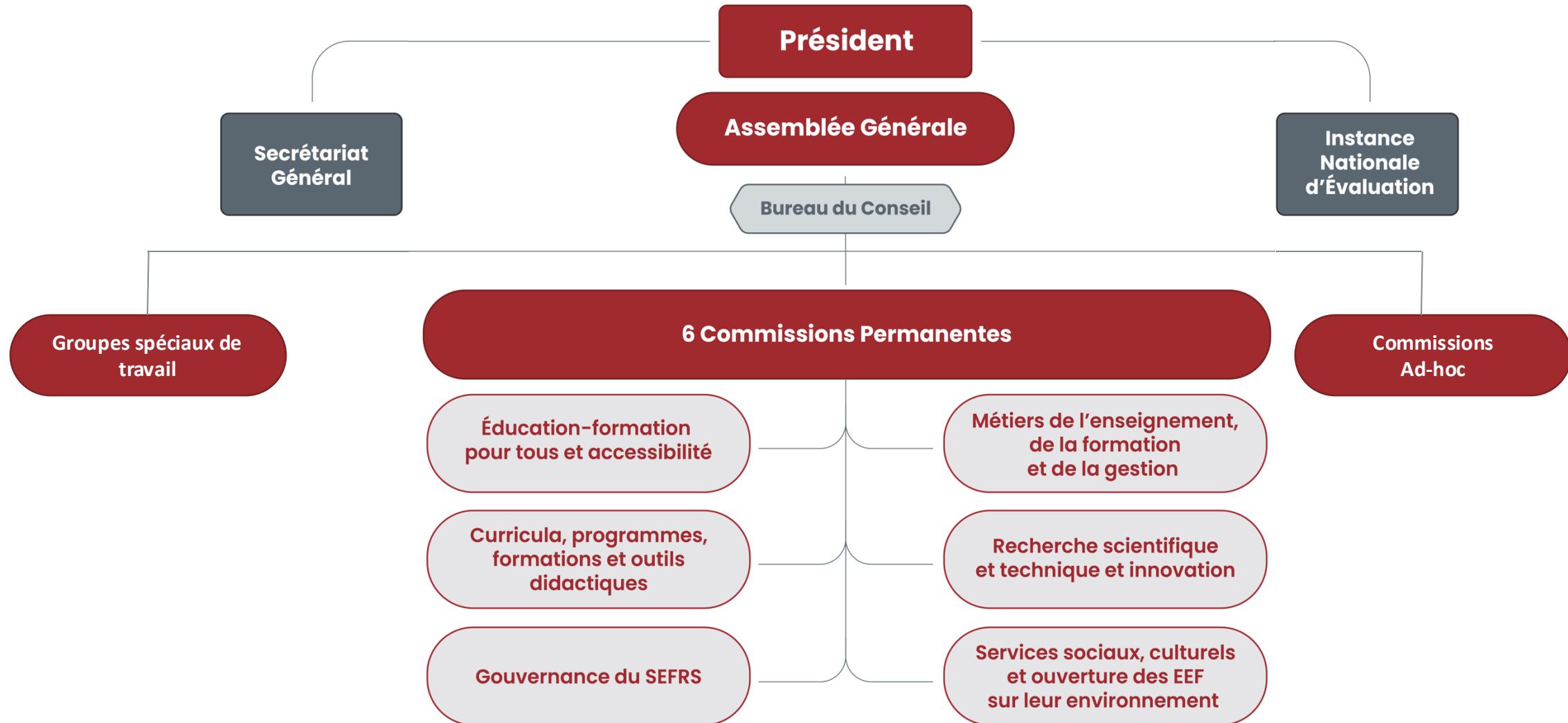
Etudes et  
Recherches

Evaluations

# **Les organes du Conseil**

---

# Les organes du Conseil



## Le Président

- Dirige les affaires du Conseil et de son administration et prend toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement du Conseil et de ses organes.
- Propose à l'Assemblée Générale toute question dont il estime le traitement nécessaire par le Conseil.
- Élabore les règlements régissant le Conseil, ces axes de développement et son plan d'action et les soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale.
- Transmet les résultats et les conclusions des travaux du Conseil à l'autorité qui l'a saisi.
- Veille à la publication des productions du Conseil et met en place les actions de communication relatives à la diffusion des travaux du Conseil.
- Dirige la technostucture et assure la gestion financière du Conseil.
- Représente le Conseil, assure le rôle de porte-parole officiel du Conseil et celui de représentant devant la justice et auprès des autres pouvoirs.

# Les organes du Conseil

## L'Assemblée Générale

- Délibère sur toutes les questions dont le Conseil est saisi ou s'est auto-saisi
- Elle se réunit trois fois par an au minimum en sessions ordinaires (février, juillet et novembre), et en sessions extraordinaires chaque fois que nécessaire

### Le président du Conseil

- Le Secrétaire Général du Conseil
- Le Directeur de l'Instance Nationale d'Evaluation
- Les personnes invitées en tant qu'observateurs

- **99 membres :**
- **20 experts et spécialistes**
- **25 membres de droit**
- **54 représentants des acteurs concernés par le SEFRS**

Les membres sont nommés pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois à l'exception des membres de droit / des membres représentant les élèves

# Les organes du Conseil

## Le Bureau du Conseil

**Le président**

**9 membres élus  
représentant les trois  
catégories qui  
composent le Conseil**

**Les présidents  
des commissions  
permanentes**



- Le Secrétaire Général du Conseil
- Le Directeur de l'Instance Nationale d'Evaluation
- Les personnes invitées en tant qu'observateurs

- Le Bureau soutient le Président dans la coordination et le suivi des travaux des Commissions et Groupes de Travail, la préparation et la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale, ainsi que dans la garantie de la cohérence et de la convergence des actions des différentes instances du Conseil.
- Il examine et étudie toute question ou activité s'inscrivant dans les missions du Conseil.

# Les organes du Conseil

## Les Commissions et les Groupes de Travail



Organe du Conseil qui étudie  
et analyse les questions  
qui lui sont soumises

Espace essentiel de débat,  
de discussion, de dialogue,  
d'intelligence collective  
et de travail collaboratif

# Les organes du Conseil

## Les Commissions et les Groupes de Travail

- Elaborent les projets d'avis et les propositions de recommandations ;
- Supervisent et contribuent à la réalisation des études et recherches préparatoires des rapports et des avis ;
- Transmettent les résultats de leurs travaux au Bureau, après leur adoption en commission ;
- Proposent, à leur propre initiative ou à la demande du Bureau ou de l'Assemblée Générale, des questions, des avis et des études, entrant dans leurs domaines d'intervention, afin de les inscrire au plan d'action du Conseil.

# **Les productions du Conseil**

---

# Les productions du Conseil

5

## Rapports stratégiques

5 rapports stratégiques

➤ Mise en œuvre de la Charte nationale d'éducation et de formation 2000-2013

➤ Vision stratégique de la réforme 2015-2030

➤ Cadre de performance de suivi de la Vision stratégique pour la période 2015-2018

➤ Une école de justice sociale

➤ Al-Madrassa al-Jadida  
Un nouveau contrat social pour l'éducation

42

## Rapports sectoriels et thématiques

5 avis - 8 études - 29 évaluations

➤ Préscolaire

➤ Enseignement scolaire

➤ Formation professionnelle

➤ Enseignement Supérieur et Recherche

➤ Thématiques

14

## Avis sur les projets de textes juridiques

14 avis

➤ Projets de lois

➤ Projets de décrets

5

## Rapports annuels Bilan et perspectives de l'action du Conseil

5 rapports annuels

➤ Année 2015

➤ Année 2016

➤ Année 2017

➤ Année 2018

➤ Année 2023

# Rapports sur les rencontres, séminaires et colloques du Conseil



Colloque international sur le thème : « La violence en milieu scolaire : connaissances, politiques et pratiques », les 1er et 2 novembre 2023



Colloque international sur le thème « L'évaluation en éducation-formation: approches, enjeux, défis », les 22 et 23 octobre 2015



Bilan du débat régional pour la réhabilitation du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, décembre 2014



Rencontres régionales « La vision stratégique de la réforme et les voies de mise en œuvre », novembre/décembre 2015



Séminaire international sur le thème « Le droit à une éducation inclusive : transition conceptuelle, transformation des pratiques et enjeux de l'évaluation », les 7 et 8 janvier 2019



Colloque international sur le thème « L'innovation éducative et la dynamique de la réforme au Maroc », les 9 et 10 octobre 2018



Colloque international sur le thème « L'évaluation de la recherche scientifique : Enjeux, méthodes et instruments », les 6 et 7 décembre 2017

**Merci de votre attention**

---